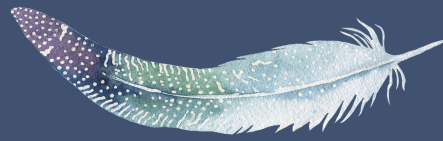


Formation Accompagnant de l'Être



Charte de la formation

1 - En signant le bulletin d'inscription vous vous engagez à suivre l'intégralité de la formation sauf cas de force majeure.

2 - La responsabilité de Yaëlle Chauvet ne peut être engagée pour tout préjudice corporel, psychologique, énergétique ou matériel subit pendant la formation ou par la mise en pratique de celle-ci.

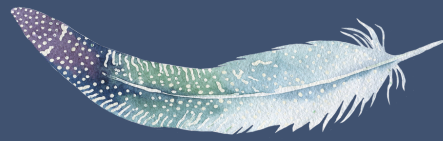
3 - Yaëlle Chauvet se réserve le droit de modifier les dates, les horaires et le programme en cas de nécessité.

4 - Une fois votre règlement effectué, il ne pourra être procédé à aucun remboursement partiel ou intégrale, ni report ou échange sur une autre session ou un autre programme.

5 - Chaque inscription est nominative.

6 - Cette formation n'est pas une formation professionnelle ouvrant à une qualification reconnue par l'état ou d'autres organismes.

Formation Accompagnant de l'Être



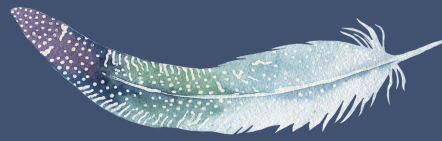
7 - L'ensemble du contenu qui vous sera partagé pendant la formation "Accompagnant de l'Être" est la propriété intellectuelle de Yaëlle Chauvet. Tout partage, modification, reproduction intégrale ou partielle et enregistrement fait sans le consentement préalable et écrit de Yaëlle Chauvet est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. (art. L. 122-4 du CPI)

8 - Tout participants pourra se voir refuser, l'accès par Yaëlle Chauvet, à la plateforme en ligne et au groupe privé, si les engagements ne sont pas respectés. Ceci à n'importe quel moment de la formation et sans que cela n'ouvre droit à dédommagement ou remboursement. Il en est de même en cas de non paiement.

Si vous rencontrez des difficultés financière merci de prendre contact le plus rapidement possible avec Yaëlle Chauvet.

9 - Vous vous engagez à informer Yaëlle Chauvet de tout problème physique, psychique ou financier qui pourrait vous empêcher de suivre la formation dans de bonnes conditions ou qui pourrait perturber le groupe.

Formation Accompagnant de l'Être



10 - Vous vous engagez à vous respecter et à respecter les autres. La bienveillance et la courtoisie seront essentielles. Vous vous engagez à communiquer vos besoins et respecter ceux des autres. Toute personne utilisant un langage grossier, homophobe, raciste ou dégradant ce verra immédiatement exclue de la formation sans aucun remboursement.

11- Les partages commerciaux ne sont pas autorisés sur le groupe privé. Que ce soit vos offres, événements personnels ou ceux d'autres personnes extérieures au groupe.

En signant ce document vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte et accepter les conditions de la formation Accompagnant de l'Être.

Nom

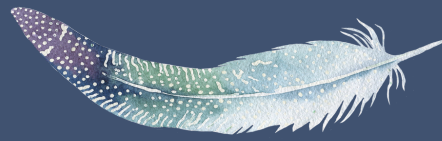
Prénom

Fait à

Le

Signature

Formation Accompagnant de l'Être



L'inscription sera validée à la réception du bulletin d'inscription et de la charte signés, accompagnés du premier versement si règlement en plusieurs fois ou de la totalité si règlement en une fois.

Dates des live en visio sur zoom :

2024

18 avril

18 juillet

03 octobre

16 mai

08 août

24 octobre

20 juin

12 septembre

Plateforme de formation Podia

Groupe privé telegram

les liens d'accès à la plateforme, aux groupes et aux visio sur zoom seront fournis une semaine avant le début de la formation

Bienvenus à la formation devenir accompagnant-e !

Pour toutes questions merci de me contacter par mail à chauvet.yaelle@gmail.com ou par sms 06.61.04.80.23.

Yaëlle Chauvet 60 route de la Grée de bonette
56130 Férel

© Yaëlle Chauvet - www.yaelle-chauvet.fr